

Outre une émigration de 23,500 déjà arrivée à la Grosse-Isle, on en annonce encore une autre de 45,000 pour cette année. On rapporte que sur l'émigration qui a été embarquée, 1,097 passagers sont morts dans la traversée et jetés à la mer, et 1000 ont déjà été enterrés à la Grosse-Isle. On dit que les mortalités sont très fréquentes parmi ceux qui sont arrivés au Canal la Côte.

ANGLETERRE.

— Il est aujourd'hui certain que le parlement britannique sera dissous d'ici à un mois au plus tard ; la décision en a été prise dans un conseil de cabinet tenu vendredi de la semaine dernière au Foreign-Office. On attribue cette mesure à l'échec que l'administration a éprouvé peu de jours auparavant à la chambre des lords, où le parti anglais, malgré l'opposition du gouvernement, est parvenu à faire limiter les distributions de secours aux pauvres valides. D'autres amendements hostiles au bill doivent encore être présentés ; s'ils étaient adoptés ou si le ministère ne parvenait pas à faire rejeter par la chambre la limitation des secours déjà votés par elle, il est décidé qu'il dissoudra ; immédiatement la chambre des communes pour faire un appel au pays.

Lord John Russell a déclaré péremptoirement qu'il ne pouvait accepter le bill avec les mutilations que la chambre haute y a fait subir, et la chambre des communes par conséquent se dispose à le secouer. Déjà, dans cette prévision, on s'occupe activement dans tous les clubs politiques de préparer les prochaines élections ; on calcule même le nombre des membres qui seront remplacés ; les uns le portent à 180, d'autres à 250.

FRANCE.

— Il paraît que partout les ministères est la vie dure ; voici une phrase du *National* au sujet des ministres acrobates de Louis-Philippe qui pourront, avec quelques variantes, s'appliquer au nôtre.

« Combien de fois faudra-t-il les tuer pour qu'ils meurent ? A chaque nouveau débat, depuis le commencement de cette discussion, nous sommes témoins du même phénomène ; chaque jour ce cabinet se voit saisi, traîné, renversé, piétiné ; membre par membre on l'écarterte ; il se rejoint le lendemain comme les os de squelette ou plutôt il reparait comme le manège de l'*Auberge des Adrets*, jeté cent soixante fois de suite par les fenêtres, et qui se retrouve, à la dernière représentation, aussi prêt à remplir son rôle que le premier jour. Ainsi fait ce ministère sans dignité, sans volonté, sans moëlle, sans chair, véritable trou de manège dont un coup est sonore !

— On lit dans la *Gazette du Midi*, 10 mai :

« O'Connell et son plus jeune fils se sont embarqués aujourd'hui, vers cinq heures du soir, sur le *Leonardo*. L'illustre voyageur, encouragé par le beau temps qui règne et qui doit lui faire espérer la plus heureuse traversée, compte se rendre directement à Civita-Vecchia et de là à Rome. Mais la saison de la *malaria* s'approche ; cette circonstance ne lui permettra pas un long séjour dans la capitale du monde chrétien, et malgré toutes les consolations que son cœur de chrétien et d'Irlandais trouverait dans une ville qui est pour lui comme une seconde patrie, la sollicitude de son fils et de ses médecins doit prévenir toute occasion de rechute. O'Connell prendra donc seulement quelques jours de repos, et après avoir été présenté au Pape, il se dirigera sur Florence pour y compléter son rétablissement. On aime aujourd'hui à ne plus douter que l'illustre orateur ne retrouve la santé sous le beau climat de l'Italie.

« Hier, grâce à une journée digne de Florence même, O'Connell a pu se livrer au plus long exercice qu'il ait fait depuis quelques mois. Une voiture l'a conduit vers le soir, au Jardin-les-Plantes, et il a parcouru à pied la moitié de ce jardin. Son fils, qui ne le quitte jamais, était accompagné de lui, ainsi qu'un jeune médecin lyonnais, le docteur Lécour, qui l'accompagnait jusqu'à Florence.

« Dans la matinée d'hier, une députation d'une vingtaine de personnes ayant à leur tête M. Burel, président du comte catholique, s'est rendue à l'hôtel d'Orléans ; elle a eu le regret de ne pouvoir être reçue par O'Connell ; mais son fils, qui parle très-bien notre langue, a été entretenu quelques-temps avec les honorables visiteurs, et a échangé avec eux les témoignages de la plus cordiale sympathie.

— Les détails suivants sur l'exécution des condamnés de Buzançais sont extraits du *Journal de l'Indre*, à la date du 17 :

« Vendredi à eu lieu, sur la place du marché de Buzançais, l'exécution de Louis Michot François Velluet et Baptiste Bienvenu.

« Bien que la sanglante nouvelle fut connue depuis plusieurs jours, on avait réussi à empêcher qu'elle parvint jusqu'aux condamnés ; ils l'ignoraient hier encore.

« Ce matin, vers sept heures, les trois respectables ecclésiastiques qui, depuis la condamnation de Michot, Velluet et Bienvenu, leur prodiguent les soins et les conseils, sont entrés dans leur cachot pour leur annoncer que l'heure fatale était arrivée. Les trois malheureux ont reçu cette nouvelle avec une douleur résignée, tant était grand et complet le changement opéré dans leurs sentiments, dans leurs idées, par l'intervention de la religion.

« A huit heures un quart on fit monter les condamnés dans deux voitures attelées de chevaux de poste. Le coupé de la première était occupé par Michot et par M. l'abbé Sautereau, curé de Saint-Christophe ; dans la seconde étaient Velluet et M. l'abbé Geoffroy, curé de Notre-Dame. La troisième voiture contenait Bienvenu et M. l'abbé Oudon, curé de Buzançais. Elles partirent entourées de gendarmes, précédées et suivies d'un escadron de cavaliers.

« Sur tous les points où devait passer le funèbre cortège, la foule était amassée, triste et silencieuse. Dans le faubourg de Saint-Christophe, qu'habite la famille Michot, une grande affluence attendait. Lorsque les voitures débouchèrent sur la place de l'Eglise, elle manifesta vivement sa commisération.

« De Châteauroux à Buzançais, le trajet s'effectua sans incident ; à Ville-

diou quelques curieux attristés parurent sur le seuil des maisons et dans la rue du bouge.

« Le cortège arriva à Buzançais vers dix heures et demie. On fit entrer Michot, Velluet, Bienvenu et leurs trois confesseurs dans une maison située sur la place, et dans laquelle eurent lieu les funérailles préparées.

« Il était midi quand le premier des condamnés, Bienvenu, monta sur l'échaafaud, accompagné de M. le curé Oudon et de M. le vicaire de Buzançais ; il brisa le crucifix et se livra aux exécutions. Michot fut amené ensuite soutenu par M. le curé de Saint-Christophe, ayant de recevoir le coup mortel il leva les yeux au ciel et s'écria : *Quia volo te du bon Dieu se faire !* Velluet fut exécuté le dernier.

« L'exécution accomplie, les trois vénérables ecclésiastiques firent une courte prière, agenouillés sur les marches de la plate-forme ; puis M. le curé Oudon, élevant le crucifix sur la foule, lui donna la bénédiction.

« Buzançais présentait le plus morne aspect. Toutes les maisons étaient closes ; toutes les boutiques fermées ; un grand nombre d'habitants avaient quitté la ville pour ne pas assister à ce lugubre spectacle. Sur la vaste place de l'exécution, il n'y avait que des gens de la campagne, dont l'attitude exprimait la consternation et la terreur.

« La troupe entourait l'échafaud d'une large et quadruple haie ; deux pièces de canon étaient à chacun de ses côtés. Aucune démonstration n'eut lieu.

« Les suppliciés ont été inhumés à Buzançais ; on assure que la famille de Michot va réclamer son corps, pour qu'il soit placé dans le cimetière de Saint-Christophe.

« Ce matin, une messe des morts a été dite par M. Moiat, curé de Châteauroux, au Cordeliers.

M. ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE, a transporté son établissement de numéro 106 au numéro 111 au coin des rues St. Paul et St. Jean-Baptiste. Montréal, 20 mai 1847.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'il viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Il est constamment en main tous les Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Eglises Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut ; vu la supériorité de leur articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin il feront tout à leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU & LAFITTE.

Montréal, 25 Mai 1847.

NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville un bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier.

TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers. Cette importation se compose de

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIERS en or, argent et couleurs

« Damas Blanc, Cra moisi, etc. etc. brochées tout en or.

« (couleurs assorties) en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessous très riches et saillants.

« Damas brochés en or et couleurs.

« (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes apparillées de dessins et ornées par la même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BÉNEDICTION.

LES Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.

LES Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moire d'or à reliefs riches et brillants.

Drap d'argent à pluie d'argent.

Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. Clergés tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillance encourager une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. E. R. FARRE, Libraire. Montréal.

D. MARTINEAU, prêtre, vicaire. Québec.

F. PILORE, prêtre, Directeur du Collège. Ste. Anne.

VAL. GUILLET. Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.

IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.